
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N°19. 0713 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de six (06) élèves Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2019.**

Ce sont :

CONSEILLERS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	DAO SIAKA LONSANI	258184	31/12/87
2°	DOUMBERE ANTIMBE	262398	31/12/88
2°	COMPAORE KARIM	258186	14/03/86
4°	OUEDRAOGO OUSSENY	278349	05/10/86
5°	BASSINGA/NEBIE SOLANGE	278315	10/05/87
5°	SAKIRA JEANNE D'ARC	237951	03/06/85

Arrêté la présente liste à 6 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO OUMAROU	304570	18/03/86
2°	DIPAMA ISSA	237946	22/04/76
3°	OUEDRAOGO NOAGA	304576	31/12/88
4°	DABILGOU/COULIBALY YABIL DJENEBA	258175	22/09/79

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE